



Propositions de la Ligue ROC pour le grand emprunt national

DES ENJEUX MAJEURS

La biodiversité nous est indispensable

Du point de vue économique, la notion de « biens et services écologiques » mise en évidence depuis quelques décennies à peine, démontre clairement que la biodiversité constitue le pilier du développement et du bien-être humain, que ce soit à travers la fourniture de denrées alimentaires, de matériaux, de molécules d'intérêts pharmaceutique ou industriel, de services comme la pollinisation, la régulation du climat, le contrôle des ravageurs, de services culturels ou éthiques, ou encore les processus qui soutiennent le recyclage des nutriments, la production primaire ou le cycle de l'eau.

Préserver la biodiversité, restaurer le bon fonctionnement des écosystèmes et leurs potentialités évolutives, c'est investir sur l'avenir et préserver les conditions de vie des générations futures. C'est aussi créer, dès aujourd'hui, des opportunités pour une meilleure dynamique économique et sociale, en offrant de nouvelles perspectives stratégiques aux entreprises, en dynamisant l'emploi et en préservant l'attractivité des territoires.

Mais la Biodiversité est en danger

Toutes les études et données concordent : le rythme actuel d'érosion de la biodiversité est 100 fois supérieur à la normale. La pollution, la surexploitation et la dégradation des écosystèmes, les introductions d'espèces sont des facteurs qui, en quelques décennies, ont diminué d'au moins 20% la biodiversité de nombreux pays, dont le nôtre. Le rapport du MEA piloté par l'ONU par exemple, rappelle que 60% des écosystèmes ont été dégradés ces 50 dernières années. Et ce, avant même que les effets des changements climatiques ne prennent leur véritable ampleur.

En conséquence, le capital que représente la Biodiversité s'épuise.

Il convient d'agir et de réinvestir dans le capital naturel

L'ampleur du défi impose de dépasser les seules politiques en faveur du patrimoine naturel ; les politiques de protection de quelques espèces ou espaces ne suffiront pas. L'enjeu se trouve sur tout le territoire et dans toutes les activités humaines.

L'action doit être globale et combiner plusieurs leviers, à l'instar de la lutte contre le dérèglement climatique : la lutte pour le climat combine en effet accord international, outils économiques de tous types, politiques industrielles, etc. A l'inverse, la lutte contre l'érosion de la biodiversité repose encore presque exclusivement sur les politiques de protection.

Et cette action sera bénéfique à l'économie

La biodiversité peut se conjuguer avec économie et compétitivité : les investissements en matière de biodiversité peuvent vite créer des emplois (emplois souvent locaux et durables), de nouveaux marchés sont possibles, de nouvelles opportunités sont à saisir.

Le grand emprunt est une opportunité majeure pour relever ces défis.

10 PROPOSITIONS, 1 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

Nos propositions s'inscrivent dans une perspective d'actions à long terme mais tendant à créer des emplois rapidement. Trois axes principaux :

AXE 1

340 millions d'euros

→ Faire un bond dans la connaissance

- **Proposition 1** : Renforcer et pérenniser le dispositif d'observation et de suivi de la biodiversité, de manière similaire au dispositif existant dans le domaine du climat, notamment en dotant la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) à un niveau conséquent.
- **Proposition 2** : Engager des recherches permettant de mettre en évidence des indicateurs de la richesse de la biodiversité.
- **Proposition 3** : Renforcer les filières de formation de biologistes et engager un programme de 1000 bourses Darwin.
- **Proposition 4** : Créer des chaires d'enseignement dans les universités et les grandes écoles sur la biodiversité et le génie écologique (chaires « environnées »).

AXE 2

350 millions d'euros

→ Créer des infrastructures écologiques au service de la Trame Verte et Bleue

- **Proposition 5** : Constituer un fonds pour les aménagements écologiques, permettant aux collectivités locales d'investir dans ces aménagements producteurs à long terme de nombreux biens publics.
- **Proposition 6** : Lancer de grands travaux « écologiques » : le développement d'un nouveau métier, le génie écologique.
- **Proposition 7** : Soutenir les initiatives des collectivités territoriales pour changer de pratiques.

AXE 3

310 millions d'euros

→ Soutenir des activités émergentes et créatrices d'emplois

- **Proposition 8** : Aider aux investissements d'entreprises classiques dans la prise en compte de la biodiversité (référentiel, mise au point d'un équivalent du Bilan Carbone®, etc.) et inciter aux économies d'espaces et de ressources.
- **Proposition 9** : Lancer des appels à projets en vue du soutien au développement d'éco-technologies sur le champ de la biodiversité.
- **Proposition 10** : Accompagner l'évolution des agriculteurs vers le bio et la certification Haute Valeur Environnementale (dispositif issu des lois Grenelle) via le renforcement des dispositifs financiers de conversion et le soutien à l'agence bio pour organiser les filières.

De la même façon que nos propositions sur la connaissance (point 1) pourraient reposer sur la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), nos propositions opérationnelles des points 2 et 3 doivent être portées par un outil spécialisé, une agence de la nature à créer.